

# SCHAFFHOUSE PRES SELTZ

## Bulletin communal | Noël 2019



## SOMMAIRE

Page 2 : Le mot du Maire

Page 3 : Le mot des Conseillers  
départementaux

Page 4 : Le mot de la Conseillère régionale

Page 5 : Informations communales

Page 15 : La vie associative

Page 20 : Informations diverses

Page 28 : Les grands anniversaires

Page 31 : Etat civil

Page 32 : Le mot de la fin

# Le mot du Maire | Noël 2019

Le village que nous aimons a revêtu ses habits de lumière et de fête. A l'aube de l'année 2020, je présente à chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères de santé, de prospérité et de bonheur partagé. Mes pensées vont tout particulièrement vers les personnes malades, seules, qui n'ont pas la chance de vivre pleinement ces moments de bonheur.

Un village est fait d'un certain équilibre à respecter entre passé, présent et avenir, entre réflexion et concrétisation de projets, entre confiance et partage, entre écoute et proximité. Je pense que tous ces ingrédients sont indispensables à la vie d'une commune et garantissent, d'une certaine façon, le lien social et le bien vivre ensemble.

Je tiens à remercier particulièrement les acteurs de la vie municipale, communale et associative qui, de par leur implication, assurent cet équilibre. Je leur adresse tous mes vœux de réussite et bonheur.

Les défis pour l'avenir sont très grands entre autres celui de la lutte contre le changement climatique.

Je reste persuadé qu'en dehors de tout activisme et affolement, chacun à son niveau peut faire évoluer les choses dans le bon sens avec efficacité... Ayons confiance en l'avenir !!!

Je souhaite à chacun d'entre vous un joyeux Noël et une très bonne année 2020 !!!



Philippe Giraud

Le Maire et le Conseil Municipal vous invitent

Le samedi 11 janvier 2020 à partir de 19h

A la Salle Polyvalente pour la présentation des vœux

à l'occasion de la nouvelle année.

Un vin d'honneur ainsi qu'une collation seront ensuite servis.



# Le mot des Conseillers départementaux



Canton de  
WISSEMBOURG

**VOS CONSEILLERS  
DÉPARTEMENTAUX  
à votre écoute!**

ALSACE



**Madame, Monsieur,**

L'année qui s'achève aura vu l'Alsace et ses habitants être mis à l'honneur. 2019 restera pour nous toutes et tous comme le commencement d'une nouvelle ère, celle de la Collectivité Européenne d'Alsace actée dans la loi promulguée le 3 août dernier par le Président de la République.

D'ici 2021, cette future collectivité regroupera les Conseils Départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin dotés alors de compétences complémentaires et supplémentaires.

**Plus proche, plus efficace, plus rapide et plus visible...** L'action et les politiques publiques portées par la Collectivité Européenne d'Alsace répondront aux attentes exprimées au quotidien par les alsaciennes et les alsaciens.

Attractivité, développement économique, transfrontalier, bilinguisme, tourisme, mobilité... seront très bientôt pensés, gérés et développés à cette échelle et à celle de son espace rhénan.

Mais elles ne pourront se construire seules et sans votre aide, aussi vous serez prochainement amenés à prendre part à leur co-construction et à leur déploiement dans le cadre d'une vision et d'un projet global pour l'Alsace.

Le lien de proximité qui existe aujourd'hui sur notre canton, entre les habitant(e)s et élu(e)s que nous sommes, sera préservé.

**67 et 68 continueront d'exister en tant que territoires** et les 80 cantons alsaciens demeureront le périmètre d'élection et d'action de vos représentants départementaux.

2020 sera ainsi la dernière année au cours de laquelle nous viendrons à votre rencontre comme Conseillers Départementaux avant de devenir nous l'espérons vos Conseillers d'Alsace.

Elle sera l'occasion de faire le bilan du mandat au service de notre territoire et de l'accompagnement que nous vous apportons à l'amélioration de la vie quotidienne dans ce lien de confiance renouvelé pour lequel nous tenions à vous remercier en vous souhaitant tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

**E glickliches Nejes Jahr in Ejch àlli.**

**Stéphanie KOCHERT & Paul HEINTZ**

Conseillère et Conseiller Départementaux du canton de Wissembourg

Contact:  
03 88 76 65 03 – laetitia.kirch@bas-rhin.fr

# Le mot de la Conseillère régionale

Mesdames et Messieurs,

La période des vœux est naturellement propice pour une petite rétrospective et pour se projeter dans l'avenir. C'est vrai au plan personnel, mais c'est également vrai au plan politique où les élus profitent de ce moment pour dresser un bilan de leurs actions au service de l'intérêt général et donner des perspectives à leurs concitoyens.

Depuis la création de la Région Grand Est, la collectivité accompagne au quotidien ses territoires et ses habitants, avec des orientations politiques fortes pour positionner notre région en territoires d'excellence.

Que ce soit dans nos lycées, entrés dans l'ère numérique par la mise à disposition gratuite à chaque lycéen d'un ordinateur et des ressources pédagogiques pour une meilleure synergie avec le monde professionnel, que ce soit dans chaque foyer ou chaque entreprise par l'accès à la fibre Très Haut Débit initiée et portée par la région, que ce soit dans nos communes pour favoriser la transition énergétique vers une énergie renouvelable ou offrir de nouveaux services aux habitants... les exemples ne manquent pas.

Avec un peu plus de 25 millions d'euros de subventions accordées pour le développement économique, la formation, l'agriculture, l'environnement, le tourisme, le développement local, la culture ou jeunesse... nos territoires bénéficient largement de la force d'investissement de la région. Mais nous souhaitons aller encore plus loin. Ainsi, la région veut renforcer la mobilité durable dans nos territoires et développer l'ensemble de nos lignes ferroviaires en correspondance avec les territoires allemands. Ce projet sans précédent a franchi une nouvelle étape cet automne avec la commande pour 376 millions d'euros auprès Alstom à Reichshoffen, de trains en capacité de circuler tant sur le réseau français, que sur le réseau allemand. La plus grosse commande jamais passée en Europe et qui va pérenniser notre industrie et nos emplois en Alsace du Nord !

Par ailleurs, le « Pacte Offensive Croissance Emploi » proposé par la Région à l'ensemble des communautés de communes, a comme ambition de dépasser les périmètres respectifs de ces collectivités locales, pour favoriser et partager une vision globale de développement du territoire au travers de projets structurants identifiés par les élus locaux et s'inscrivant dans les orientations politiques régionales. La signature le 22 octobre, de deux pactes qui couvrent l'ensemble de l'Alsace du Nord avec sa bande rhénane, est un marqueur supplémentaire de cette volonté de la Région d'accompagner les porteurs de projets au plus près des besoins de rayonnement des territoires.

Sur le terrain au quotidien, disponible et à votre écoute, j'ai la volonté, avec mes collègues élus et avec vous chers concitoyens, de faire de notre territoire un modèle de développement économique durable et une référence de coopération transfrontalière équilibrée et innovante. Je peux vous assurer qu'en 2020, la Région sera toujours à vos côtés pour vous faciliter la vie et développer nos villes et nos villages !

Belle année 2020. Elle sera telle que nous la construirons.

Bâtissons-là ensemble pour une société plus durable, plus juste, plus proche et plus entreprenante !

« e glikliches nejes Johr »

Evelyne Isinger

Conseillère régionale, déléguée au transport transfrontalier

evelyne.isinger@grandest.fr



# Projet | **Lotissement**

Les différents terrains sont propriétés de la commune et sont inscrits au livre foncier, à son nom.

L'ATIP ( L'Agence Territoriale d'Ingénierie publique) qui est notre Aide à Maîtrise d'Ouvrage et qui nous accompagne dans nos différentes démarches, conçoit le planning sur le champ technique de la manière suivante :

La reprise des études techniques pourra se faire au printemps 2020 (maîtrise d'œuvre, concertations avec les différents partenaires dont la communauté de communes...)

Le permis de lotir pourra être déposé au courant de l'été.

Nous espérons le lancement des travaux à la fin 2020 si tout se passe comme prévu.

# Travaux | **Trottoirs**

La réfection du trottoir rue de la Croix a été effectué au mois de septembre dernier pour un montant de 6 854€ HT.



# Travaux | Atelier communal

Le nouvel espace technique et associatif a été inauguré le 31 août 2019 en présence de la sous-préfète Chantal Ambroise, de la conseillère régionale Évelyne Isinger, de la conseillère départementale Stéphanie Kocher, de l'attaché parlementaire Christian Klipfel, du maire Philippe Giraud et des trois adjoints.

L'après-midi portes ouvertes a permis aux habitants du village de découvrir l'atelier communal ainsi que la salle multifonctions.



	Titulaire	Dépenses HT
Lot 1 : Gros œuvre	Léon SARL	48 001,22 €
Lot 2 : Cuves Récupération eau pluie	TP KLEIN	10 544,00 €
Lot 3 : Charpente Métallique	Système WOLF	43 350,00 €
Lot 4 : Bardage couverture zinguerie	Système WOLF	62 910,00 €
Lot 5 : Fermeture	BERGHEIMER France	7 782,00 €
Lot 6 : Menuiserie Extérieur PVC	LOUX & Fils	7 559,00 €
Lot 7 : Menuiserie Extérieur ALU	BATIVITRE	7 019,00 €
Lot 8 : Plâtrerie Isolation	OSTERMANN Germain	21 722,80 €
Lot 9 : Electricite VMC	K3E Sarl	27 591,48 €
Lot 10 : Installations sanitaires	SCHOEFOLT SAS	10 303,50 €
Lot 11 : Chape Carrelage	Carrelage DECK	11 243,00 €
Lot 12 : Serrurerie	HOLLAENDER	12 040,00 €
Lot 13 : Menuiserie Intérieure	Ets DIETRICH	8 770,00 €
Lot 14 : Peintures	LB COLORS	2 294,60 €
Lot 15 : Aménagement Extérieur	TP KLEIN	44 004,00 €
Lot 16 : Enseigne	INOVAL	1 080,54 €
Portail + fondations	HOLLAENDER - A. FUENTE	13 614,52 €

Total **339 829,66 €**

Honoraires / frais études et contrôles	35 354,00 €
Branchements / raccordements / protection incendie	14 213,96 €
Petites fournitures	3 333,93 €
publications marchés publics...)	595,42 €

**COÛT TOTAL DU BATIMENT 388 351,55 €**



SUBVENTIONS	Montant
ETAT (DETR)	97 500 €
Conseil Départemental	
Fonds de solidarité Communale	100 000 €
Conseil Régional	
Soutien aux Investissement des communes rurales	85 000 €
Agence de l'Eau	
Récupération et réutilisation des eaux pluviales	9 000 €
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>291 500,00 €</b>

Notre agent technique a pu installer le matériel communal dans ces nouveaux locaux qui sont nettement plus fonctionnels.

L'espace de rangement pour le matériel est attenant à l'atelier.



Les associations locales ont commencé à utiliser les locaux à partir de septembre.

La salle peut également être utilisée pour des réunions grâce à un équipement complet :

vidéoprojecteur , écran blanc , cuisine attenante et toilettes.

L'espace extérieur sera sécurisé par la pose d'un portail électrique et d'une clôture.

Le Conseil Municipal a pris une délibération pour permettre aux habitants du village de louer la salle multifonctions pour des anniversaires ou autres occasions.

Les tarifs de location sont les suivants :

<b>Nature de l'occupation</b>	<b>Locataires résidents dans la Commune</b>	<b>Charges (Electricité, Eau)</b>	<b>Forfait chauffage</b>
<b>Fête de famille, Anniversaire, Noces d'or, etc...</b>	80 €	20 €	30 €
<b>Enterrement</b>	50 €	10 €	20 €

# Rentrée 2019 | Périscolaire

A ce jour 20 élèves sont inscrits au périscolaire de SELTZ.

Aussi, la mise en place de la navette le matin s'avère utile.

En effet, elle ramène 2 élèves à l'école le matin.

Par ailleurs, une moyenne de 8 élèves sont pris en charge à midi. Il est à noter que les mardi et jeudi deux rotations sont nécessaires. En effet, il n'est pas rare que plus de 10 élèves soient inscrits.

## Travaux | Ecole

La commune a acheté un ordinateur portable d'une valeur de 980 € HT pour remplacer celui de la classe maternelle devenu obsolète.

L'ouvrier communal a procédé à des travaux de rénovation dans la salle du cycle 3, à savoir la pose de panneaux muraux en liège.

Dans la même classe, le vidéoprojecteur du tableau numérique a dû être remplacé pour un montant de 1 525€ HT.

Le Conseil Municipal a également pris une délibération pour remplacer le store de cette salle.

## Déco | Embellissement du village

Grâce au travail de l'ouvrier communal et des membres du Club Amitié Rencontre, une petite troupe de pingouins a envahi notre village! Cela ne vous a certainement pas échappé !

Un grand merci à toutes les mains qui se sont affairées pour créer ces sujets sur le thème hivernal.



# Activité | Cours de Yoga

## FICHE D'INSCRIPTION COURS de YOGA LES LUNDI JANVIER 2020



**COURS de HATHA YOGA : LUNDI à 18h15 (durée 1h15)**

**LIEU** :SALLE POLYVALENTE SCHAFFHOUSE

**TARIF** : 11 Séances 103€ + adhésion FFHY 33€ ou assurance responsabilité civile à justifier.

**MATERIEL** :apporter à chaque séance : Un tapis de sol antidérapant ;Une couverture, ou un sac de couchage Un coussin d'assise.

DATES	1er trimestre 2020 - 11 séances Tarif : 103€ ou 70€ *
LES LUNDI 18h15	13 janvier / 20 janvier / 27 janvier 03 février / 10 février 02 mars / 09 mars / 16 mars / 23 mars / 30 mars 06 avril.

### RÈGLEMENT :

-par chèque à l'ordre de ANTIGONE TIMMEL Marie - Odile

-plus un chèque séparé de 33€ au nom de FFHY pour la licence et l'assurance.

\* Ce tarif est proposé uniquement aux personnes déjà inscrites pour le semestre les mercredi (185€)

**Merci de prévenir en cas d'absence au 06 89 35 24 45**

-----  
**A retourner à : ARJUNA 60, rue du Couvent 67470 SELTZ**

NOM

PRÉNOM

date de naissance

ADRESSE :

TEL :

ADRESSE MAIL :

Avez- vous déjà pratiqué le yoga ?      O Oui    quel style ?

O non

Avez- vous déjà pratiqué La relaxation ? O Oui    quelle méthode ?

O non

veuillez joindre à l'inscription

- un certificat médical autorisant la pratique du Hatha yoga (postures et relaxation).
- La fiche d'adhésion à la FFHY (33€ paiement pas chèque séparé) ou une attestation d'assurance couvrant votre activité de yoga.
- Paiement par chèque uniquement à l'ordre de ANTIGONE TIMMEL Marie Odile**

# SMICTOM | Contrôle d'accès en déchèteries

## Les bénéficiaires du badge/ la responsabilité de l'utilisateur

Le badge d'accès est généralisé à l'ensemble des usagers des déchèteries du SMICTOM, qu'ils soient particuliers ou professionnels.

Le badge d'accès est strictement personnel et ne peut être cédé à un tiers. Un seul badge est établi par redevable. Le badge reste la propriété du SMICTOM mais le détenteur du badge s'engage au respect des modalités d'utilisation de celui-ci.

Le badge est délivré pour une durée illimitée. Toutefois, le non-respect des règles d'utilisation du badge ou de la déchèterie peut entraîner une désactivation de ce dernier.

## Changement de situation

Tout changement de situation doit faire l'objet d'une information auprès des services du SMICTOM ou de votre Communauté de Communes :

- En cas de déménagement à l'intérieur du territoire, il convient de transmettre vos nouvelles coordonnées afin de mettre à jour la base de données.
- En cas de déménagement hors du territoire, le badge d'accès doit être restitué.
- En cas de perte, de vol ou de détérioration du badge, celui-ci sera désactivé et un nouveau badge sera attribué moyennant une contribution de 5 €.

## Conditions d'accès

En aucun cas, l'utilisateur ne pourra se faire ouvrir la barrière par le gardien (qu'elle qu'en soit la raison) s'il n'est pas en possession du badge lors de son passage en déchèterie.

Le quota d'entrées annuelles est fixé par l'assemblée délibérante. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, ce quota est fixé à **20 entrées**, il sera facturé **5 € par passage supplémentaire**.

**En cas de besoin, les usagers peuvent accéder plusieurs fois par jour en déchèterie dans la limite de 2m<sup>3</sup> par passage.**

**Dans le cas où le volume déposé devait être supérieur à 2m<sup>3</sup>, l'utilisateur devra au préalable en faire la demande auprès des services du SMICTOM.** Le SMICTOM lui délivrera un document lui permettant de venir en déchèterie avec plus de 2m<sup>3</sup>. Lors de son accès, le badge de l'utilisateur sera alors défalqué d'autant de passages par tranche de 2m<sup>3</sup>.

## Accès des professionnels

Tout véhicule professionnel « **siglé** » sera considéré comme faisant partie de cette catégorie et ne sera accepté que dans l'une des 5 déchèteries (Lauterbourg, Niederbronn, Soultz-sous-Forêts, Woerth, Wissembourg) acceptant cette catégorie d'utilisateurs.

L'utilisateur venant déposer ses déchets avec ce type de véhicule devra obligatoirement être en possession d'un **badge professionnel**. Dans le cas contraire, le dépôt des déchets lui sera interdit.

## Quelques chiffres

40 638 foyers concernés

42 818 badges distribués sur l'ensemble du territoire du SMICTOM depuis le mois de mars 2019.

802 professionnels

Au 01/12/2019 soit après 7 mois de fonctionnement, les résultats montrent que :

- plus d'un quart (26,41%) des usagers n'ont pas encore utilisé leur badge pour aller en déchèterie.
- **81,73 %** des usagers y sont allés 5 fois ou moins de 5 fois
- **95,34 %** des usagers y sont allés 10 fois ou moins de 10 fois

En extrapolant sur l'année la moyenne annuelle est de **5,18 entrées/an/foyer**

# Semaine du goût

Mardi 15 octobre, dans le cadre de la Semaine du goût, le programme des élèves de l'école de Schaffhouse-près-Seltz a été quelque peu bousculé puisque les enfants ont passé une partie de la journée à la salle des fêtes.

Jacky Bletzacker, chef du restaurant À l'Agneau de Seltz, avait été invité, comme les années précédentes, à animer la séance dédiée au goût, et surtout à la découverte du bon goût, de la cuisine et des métiers de la restauration. Passionné comme il l'est, il a su partager avec tous les enfants, quel que soit leur âge, sa vocation.

Pour faciliter l'organisation du travail, il a, dans un premier temps, accueilli les maternelles, et plus tard les élèves de l'élémentaire. À chacun des groupes, il a fait successivement découvrir les quatre goûts primaires : le sucré, le salé, l'amer et l'acide. Avec des mots adaptés à son jeune public, il a rappelé le rôle des papilles dans la perception subtile des différents goûts.

Il a ensuite expliqué le menu qu'ils allaient assurer et les plats qu'ils allaient confectionner : potage de potimarron, farfalle à la sauce aux champignons et enfin, pommes au four.

Après une présentation de sept variétés de cucurbitacées, il a réparti les rôles et les enfants ont tous eu grand plaisir à jouer les commis de cuisine : les uns ont pelé ou découpé les légumes, champignons et fruits, d'autres ont mélangé, ajouté, touillé les ingrédients pour réussir les différents plats.

Jacky, tout en pilotant les actions de tout un chacun, gardant un œil sur les fourneaux comme sur les plans de travail, a répondu à la curiosité des enfants qui, par exemple, ont pu apprendre que la vanille est une gousse récoltée sur une orchidée. Le chef a aussi distillé de petits messages sur la vie durant laquelle tout est apprentissage. Ainsi, a-t-il souligné, « avant de courir, il faut apprendre à marcher ».

Peu avant midi, les deux groupes d'écoliers se sont retrouvés et se sont attablés avec leurs enseignantes, une dizaine d'accompagnateurs adultes, et deux invités surprise, à savoir le maire Philippe Giraud et Astrid Joerger (ex-directeur d'école et ex-Atsem) pour savourer le délicieux et savoureux repas qu'ils ont confectionné de leurs petites mains et avec leur modeste talent.



D'après l'article des DNA d'Alain Weissenburger

# Marche aux lampions

Les sapeurs pompiers avaient donné rendez-vous aux enfants du village, ce samedi 16 novembre, à la salle des fêtes pour la traditionnelle marche aux lampions en l'honneur de Saint-Martin.

Ils ont accueilli le public dès 17 h 45 ; et tout particulièrement le jeune public, à qui des lampions multicolores ont pu être fournis. Peu avant la procession, ces derniers ont été allumés et les enfants rassemblés.

Le cortège, enfants en tête, sous la houlette du maire Philippe Giraud et de Marie Brunner, directrice de l'école, s'est alors élancé à travers les rues du village, sur un parcours de plus d'un kilomètre sécurisé par les pompiers.

Une bonne centaine d'adultes et enfants y ont pris part, à pied, voire en poussette et landau.

Régulièrement le groupe s'est arrêté et les enfants ont été invités à interpréter, d'abord timidement, puis avec un entrain certain, des chansons en français et allemand apprises à l'école, dédiées au saint patron du village : *Le bon petit saint Martin ou Lanterne*.

À l'issue de ce périple nocturne, les enfants ont investi avec joie la chaleur de la salle des fêtes. Les sapeurs-pompiers ont offert, comme c'est de tradition, une petite collation aux participants : chocolat chaud ou jus d'orange et un maennele aux enfants, jus d'orange chaud avec ou sans alcool aux accompagnants. Attablés, les enfants, parents et amis se sont régalés en toute convivialité.



D'après l'article des DNA d'Alain Weissenburger

# Fête de Noël

La traditionnelle fête de Noël du village s'est déroulée le dimanche 8 décembre à la salle polyvalente.

Les aînés ont été accueillis par le maire et les membres du Conseil Municipal.

Après s'être vus offrir un apéritif, ils ont pu déguster le délicieux repas confectionné par Mikaël Heitz, chef cuisinier du restaurant « Le Carrousel Bleu » de Wissembourg.

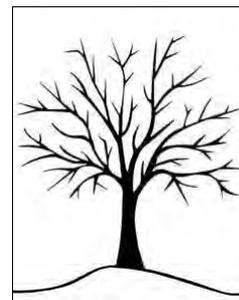
L'après-midi s'est déroulée dans la joie la bonne humeur, ponctuée par des morceaux de musique interprétés par Fabien Leopoldes et par le visionnage de photos commentées par André Loeffler.

Ces moments simples permettent de se retrouver et d'échanger autour d'une belle table.



# Infos | Association des Arboriculteurs

Association des Arboriculteurs  
De Niederlauterbach et environs.



## PLANNING DES ACTIVITES 2020

### Assemblée Générale:

**Samedi, 15 Février 2020** à 19h00 à Niederlauterbach à la salle des fêtes.

### Cours de taille:

Samedi 08 février 2020 à 14H00 à **Mothern**. Rendez-vous parking place de l'église.

Samedi 22 février 2020 à 14H00 à **Schleitahl**. Rendez-vous devant la Mairie.

Samedi 29 février 2020 à 14 H00 à **Niederlauterbach**. Rendez-vous salle des Fêtes en face de l'église.

Samedi 07 mars 2020 à **Siegen**. Rendez-vous devant la Mairie.

Samedi 14 mars 2020 à 14H00 à **Beinheim**. Rendez-vous devant l'école Primaire.

Samedi 14 mars 2020 à 14H00 à **Scheinbenhard**. Avec l'ass. Arboricole de Scheibenhard. Rendez-vous au verger derrière l'église.

Vendredi 20 mars 2020 à 14 H00 à **Beinheim**. Cours de taille avec les élèves du primaire. Rendez-vous aux jardins familiaux.

Samedi 21 mars 2020 à 14H00 à **Munchhausen**. **Cours de taille pour débutants**. Rendez-vous au verger Ecole (coté Rhin).

Samedi 28 mars 2020 à 14H00 à **Schaffhouse/Seltz**. Rendez-vous parking de la Mairie.

Vendredi 26 juin 2020 à 18 H00 à **Siegen**. Reconnaissance des maladies sur arbres fruitiers. Rendez-vous. Rendez-vous devant la Mairie.

Samedi 04 juillet 2020 à 14H00 à **Scheibenhard**. Atelier confitures et Confection de Fusettes de lavande. Rendez-vous au verger derrière l'Eglise.

Excursion prévue le 29 août 2020 (la date sera précisée ultérieurement).

### Exposition fruitière:

Dimanche **04 octobre 2020** dans la salle polyvalente de **Schaffhouse/Seltz**.

### Atelier de jus de pomme:

Campagne de production de jus de pomme à partir de septembre 2020.

**Le comité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année 2019  
et une bonne récolte fruitière pour 2020**

# Associations | Bibliothèque



Le vendredi 6 décembre deux bénévoles se sont rendues à la Bibliothèque du Conseil Général de Betschdorf pour choisir environ 350 nouveaux livres, dont certains parlant bien sûr des contes et légendes de la Saint Nicolas, de Noël, sans oublier des livres de recettes de Bredle et autres douceurs culinaires. Soulignons qu'une lectrice nous a accompagnées pour nous aider, impressionnée par les immenses rayonnages couverts de livres en tous genres.

Les romans figurent en grand nombre, ainsi que les romans policiers très prisés par certains lecteurs ; par contre, il y a moins de choix pour les magnifiques documentaires sur des pays chauds ou désertiques, de même que pour les contrées enneigées ainsi que les belles régions de France et d'ailleurs. Mais nous finissons par remplir nos chariots, sans oublier les ouvrages demandés par des lecteurs, les alsatiques, les romans en allemand, les bandes dessinées et les livres pour enfants et adolescents !

D'ailleurs, le passage mensuel de la Navette permet aussi de répondre aux souhaits de certains lecteurs. Récemment une future maman nous a demandé des livrets expliquant au grand frère la naissance d'un bébé. Trois ouvrages sont arrivés dans la foulée et quelques autres un peu plus tard.

A présent les rayons de notre Point Lecture sont bien garnis en nouveaux livres et n'attendent que votre visite pour vous approvisionner en lectures passionnantes, enrichissantes et dépayssantes !

## Heures d'ouverture :

- lundi de 15h45 à 16h45
- vendredi de 19h à 20h

***Le Point Lecture sera fermé du 22 décembre 2019 au 05 janvier 2020 !***

***Bonnes lectures à tous au coin du feu !***

# Associations | Club Amitié Rencontre

Au courant de l'année, les membres du Club se sont réunis régulièrement et ont passé d'agréables moments ensemble.

Les projets que nous nous étions fixés ont tous été réalisés. La rencontre avec le club d'Oberlauterbach pour un loto-bingo est toujours un divertissement apprécié. En retour, nous sommes invités chez eux au « Barbecue et vin nouveau » qui nous fait toujours plaisir. Les projections de photos sont riches en échange de souvenirs. Les après-midi de jeux et travaux manuels permettent des échanges d'idées que chacun ou chacune amène. Souvent on découvre des talents cachés.

Nous participons ponctuellement aux bricolages de Pâques et Noël à la Maison des Aînés de Beinheim. La visite de la Cave de Cleebourg ainsi qu'une sortie en Forêt Noire fut également au programme.

Bon nombre de participants se sont régalés lors de la journée « Cuisine ». Brigitte nous concocte toujours un menu raffiné. Ses conseils pour l'élaboration sont suivis à la lettre. Cette année ce fut un excellent velouté de potiron et aux marrons en entrée, pour le plat un cordon-bleu au Munster en croûte de foin accompagné de pâtes faites maison et champignons, en dessert une salade de fruits et un café gourmand.

Tous les ans nous participons également aux diverses décorations de Pâques et Noël qui égayaient notre village en mettant en peinture les merveilleux sujets fournis par la commune.

Ainsi s'achève notre programme de réunions.

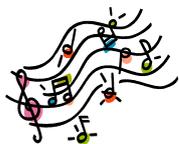
Nous remercions cordialement la municipalité pour la mise à disposition de locaux, et tout spécialement le nouvel espace de rencontre dans lequel nous passons d'agréables moments ensemble.

Nous invitons de tout cœur, celles et ceux qui voudront se joindre à nous de venir à nos réunions sans hésitation les mardis des semaines impaires de 14 à 17h.

Ci-dessous nous vous communiquons le programme du 1<sup>er</sup> semestre 2020.

Mardi 14 janvier-	Tirons les rois.
Mardi 28 janvier-	Projection de photos
Mardi 11 février -	Après-midi Jeux
Mardi 25 février -	Loto-bingo avec le Club d'Oberlauterbach
Mardi 10 mars -	Peinture de sujets de Pâques
Mardi 24 mars -	Bricolage de Pâques à la Maison des Aînés de Beinheim
Mardi 07 avril -	Tricots, crochets, broderie, couture, jeux....
Mardi 21 avril -	Sortie, visite à définir.
Mardi 05 mai -	Après-midi jeux
Mardi 19 mai -	Sortie avec visite guidée au « Schloss Favorit » à Kuppenheim
Mardi 03 juin -	Tricots, crochets, broderie, couture, jeux
Mardi 16 juin -	Après-midi jeux ou ballade dans le village
Mardi 30 juin -	Clôture de la saison avec repas.

*Nous vous souhaitons à toutes et à tous  
de très belles fêtes de fin d'année!*



## "La chorale Sainte Cécile"



Elle s'étirole notre petite chorale Sainte Cécile  
Et souffre des aléas du temps qui défile.  
Oui, elle subit le supplice de la chaise vide :  
Les amateurs de chant ne sont plus très avides !  
Accueillera-t-elle à nouveau un jour  
Des bénévoles qui chanteront à leur tour  
Et propageront l'envie tout autour ?  
Mais que propose-t-elle  
Aux candidats éventuels ?  
Une simple citation,  
En guise de réflexion :

*« Ce n'est pas tant le chant qui est sacré,  
c'est le lien qu'il crée entre les êtres »*

*Philippe BARRAQUE*



Traditionnellement comme tous les ans, nous remercions les personnes qui nous soutiennent depuis longtemps.... le maire, les conseillers, toute la municipalité, le conseil de fabrique, quelques généreux donateurs, les bénévoles qui entretiennent et fleurissent l'église, les organistes, les prêtres, tous les paroissiens d'ici et d'ailleurs et bien sûr nos amis les sapeurs-pompiers.

**Une année 2020 pleine de bonheur**

**Vous souhaitent de tout cœur**

**les choristes et la cheffe de chœur**



# Associations | Sapeurs pompiers

En cette fin d'année, les sapeurs pompiers vous présentent le bilan de l'année écoulée.

Voici le bilan des Interventions de notre section en 2019 :

-7 Secours à personnes

-2 Nids de guêpes

-1 Capture d'animal

Soit au total 10 interventions.

Nous voulons féliciter Maxime STOLTZ. Il a suivi la formation d'équipier VSAV avec succès. Ce diplôme lui permet d'intégrer l'équipage d'une ambulance sapeurs-pompiers.

En ce qui concerne les formations continues, Nadine HERBEIN, Lisa HEYD, Frédéric ZIMMERMANN, Maxime STOLTZ et Laurent ALBENESIUS ont validé leur formation de maintien et de perfectionnement des acquis en 2019.

Les manifestations réalisées par l'amicale des sapeurs-pompiers de Schaffhouse près Seltz en 2019 sont les suivantes :

-La fête d'été le 30 mai 2019

-Participation à la fête de l'école le 29 juin 2019, préparation des tartes flambées.

-Organisation de la marche aux lampions le 16 novembre 2019

Nous remercions les sapeurs-pompiers vétérans actifs pour l'amicale à savoir :

-M. Francis LOEFFLER

-M. Julien HAAR

-M. André MARMILLOD

Nous remercions M. Yves EBERLE membre actif et secrétaire.

Nous remercions les membres de la chorale Ste Cécile de Schaffhouse ainsi que toutes les personnes qui nous prêtent main forte lors de la fête d'été.

## Très important !!!

Nous faisons appel aux habitants de notre commune pour renforcer notre équipe.

Vous avez entre 16 et 55 ans ?

Vous aimez l'action ?

Vous souhaitez vous rendre utile et aider les autres ?

Vous pouvez devenir sapeurs-pompiers volontaires !

N'hésitez pas, prenez contact en mairie ou avec Laurent ALBENESIUS Tel : 03-88-86-85-37

Nous profitons de cette occasion pour dire MERCI pour le soutien et la générosité dont vous avez fait preuve tout au long de l'année.

Les sapeurs-pompiers souhaitent à tous les habitants un  
Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année 2020.

# Associations | Olympique Schaffhouse

A mi-parcours de l'exercice 2019-20, les résultats de l'entente Niederroedern/Schaffhouse sont moyens pour l'équipe 1 et insuffisants pour l'équipe 2.

L'équipe première se situe au milieu du classement ( 7<sup>ème</sup> sur 11 ) : les joueurs ont du mal à comprendre que le football est un sport collectif et non individuel...

L'équipe seconde, montée de district 9 en district 8 en dernière minute à l'issue de la précédente saison, connaît peut-être quelques difficultés d'adaptation. L'ambiance y reste bonne, malgré le manque d'effectif certains dimanches. Gageons qu'elle remontera rapidement au classement ( 9<sup>ème</sup> sur 10 ), d'autant plus qu'elle compte 2 matches en retard.

Le championnat reprendra officiellement le dimanche 1<sup>er</sup> mars 2020 ( voir panneau d'affichage de la commune de Schaffhouse ).

Le club renouvelle ses remerciements à la municipalité de Schaffhouse ainsi qu'aux autres donateurs pour leur soutien financier.

Un grand merci aussi à tous les bénévoles, dirigeants ou sympathisants, qui ont permis le très bon déroulement de la Fête de la Choucroute et qui contribuent au bon déroulement du club.

## Classement des deux équipes

### Equipe 1

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	ROPPENHEIM S.C.	25	9	8	1	0	0	39	10	0	29
2	SURBOURG U.S.	25	9	8	1	0	0	23	5	0	18
3	SCHIRRHEIN F.C.E. 3	18	9	6	0	3	0	20	8	0	12
4	WITERSHEIM U.S. 2	16	8	5	1	2	0	26	7	0	19
5	BATZENDORF F.C.	14	10	4	2	4	0	23	14	0	9
6	HOFFEN F.C.	11	10	3	2	5	0	13	18	0	-5
7	NIEDERROEDERN/O.SCHA	10	10	3	1	6	0	14	26	0	-12
8	OFFENDORF E.S.	9	6	3	0	3	0	8	9	0	-1
9	STRG ROBERTSAU SOAS	5	8	1	2	5	0	10	16	0	-6
10	ROHRWILLER F.C	3	9	1	0	8	0	5	39	0	-34
11	NEUHAUSEL F.C.	3	8	1	0	7	0	4	33	0	-29

### Equipe 2

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	SELTZ F.C. 3	25	9	8	1	0	0	58	8	0	50
2	SCHEIBENHARD F.C. 3	19	8	6	1	1	0	28	17	0	11
3	SESSENHEIM/STATTMATT 3	15	8	4	3	1	0	34	25	0	9
4	RITTERSHOFFEN S.C. 2	13	8	4	1	3	0	22	25	0	-3
5	SOUFFLENHEIM F.C. 2	11	8	3	2	3	0	23	20	0	3
6	BEINHEIM S.S. 2	11	8	3	2	3	0	16	21	0	-5
7	HATTEN A.S 2	9	9	2	3	4	0	16	29	0	-13
8	HOFFEN F.C. 2	6	9	2	0	7	0	11	25	0	-14
9	NIEDERROEDERN/O.SCHA 2	4	7	1	1	5	0	8	24	0	-16
10	FORSTFELD A.S 2	2	8	0	2	6	0	11	33	0	-22

# Décorations de la Commune

Les particuliers ayant des sapins à tailler en fin d'année prochaine et qui souhaitent se débarrasser des branches trop encombrantes peuvent se manifester en mairie ou auprès de l'Adjoint technique, Julien HAAR.

En effet, la Commune récupère les branches et branchages pour les besoins décoratifs du village.

**D'avance, merci à vous!**



## Prêt de matériel



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DU RHIN - BANQUE DE MATERIEL											
3 rue Principale 67930 BEINHEIM - Tél. : 03.88.53.08.28 - Fax : 03.88.53.08.29 site : www.cc-plaine-rhin.fr											
	PODIUM ROULANT	1 CHAPITEAU	2 CHAPITEAUX	1 CHAPITEAU + 1 PODIUM	2 CHAPITEAUX + 1 PODIUM	TONNELLE 5X5	TONNELLE 6X6	REMORQUE FRIGORIFIQUE	ESTRADE AMOVIBLE	GARNITURE 1 table + 2 bancs	GRILLE EXPO
Associations	134 €	154 €	286 €	264 €	380 €	40 €	80 €	135 €	135 €	2,50 €	1,00 €
Communes	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Privés	231 €	209 €	380 €	418 €	572 €	60 €	80 €	Non louée	Non louée	4,00 €	1,00 €
Manifestations à but humanitaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Caution	400 €	400 €	800 €	800 €	1 200 €	100 €	100 €	400 €	400 €	10 €/ garniture	0,00 €
Particularité des locations	longueur 8,21m - poids 2500 kg	- sur rack longueur : 5m - poids 1400 kg	- sur rack longueur : 5m - poids 1400 kg	- sur rack longueur : 5m - poids 1400 kg	- sur rack longueur : 5m - poids 1400 kg	nombre de tonnelles : 4 - sur rack poteaux mesurant 5m	nombre de tonnelles : 4 - sur rack poteaux mesurant 6m	Longueur : 4m Branchement sur courant 220V	Deux possibilités de location : 50 ou 100m <sup>2</sup> Longueur : 4,50m sur remorque	- 50 garnitures (min. par location : 25) - Pour les privés uniquement avec location d'une tonnelle	Nombre de grilles : 20  (2mx1,25m l'unité)
Moyen de transport	Tracteur ou camion	Tracteur + remorque ou camion	Tracteur + remorque ou camion	Tracteur + remorque ou camion	Tracteur + remorque ou camion	pour 1 tonnelle prévoir remorque ou tracteur	pour 1 tonnelle prévoir remorque ou tracteur	Véhicule pouvant tractier 1400kg + Permis E ou tracteur	Véhicule pouvant tractier 1400kg + Permis E ou tracteur	Véhicule pouvant tractier 1400kg + Permis E ou tracteur	Camionnette ou Fourgonnette
Déroulement de la réservation	1. Faire une demande de réservation écrite à l'aide du formulaire disponible à la Communauté de Communes ou sur le site internet <a href="http://www.cc-plaine-rhin.fr">www.cc-plaine-rhin.fr</a> ☎ 03.88.53.08.28 ou par courriel à <a href="mailto:rachel.gressel@cc-plaine-rhin.fr">rachel.gressel@cc-plaine-rhin.fr</a> 2. Remettre à la Communauté de Communes un chèque de caution libellé à M. le Trésorier de Seltz 3. Pour les associations : remettre l'attestation d'assurance à la CCPR 4. Prendre rendez-vous auprès des personnes suivantes : - M. Francis RAPP ☎ 06.81.86.69.48 courriel : <a href="mailto:rappf@wanadoo.fr">rappf@wanadoo.fr</a> OU - Mme Marie WIEDENBERG ☎ 03.88.53.04.72 courriel : <a href="mailto:marie.wiedenberga@wanadoo.fr">marie.wiedenberga@wanadoo.fr</a>										
Informations complémentaires	Les communes sont dispensées de cautionnement - Toute annulation faite par les communes ou les associations donnera lieu à une pénalité de 100€										
Gérance du matériel	Association "Action Kutu" - Responsable M. Francis RAPP, Président de l'association "Action Kutu", ☎ 06.81.86.69.48										CCPR
Lieu de prise en charge	Zone d'activités - 4 rue du Buisson à BEINHEIM										
Date de prise en charge et de retour	pour la date de prise en charge un rendez-vous est à convenir avec un membre de l'association au moins une semaine avant la date de la manifestation										sur rendez-vous
Nous mettons également à la disposition des communes : un pupitre de conférence - une sonorisation - un vidéoprojecteur - un écran - des barrières de chantier											
La CCPR met à la disposition des communes (ou syndicats) une machine de pliage et mise sous enveloppes au tarif de 50 € la journée (ne pouvant être utilisée qu'au siège)											



## HABITAT

COMMENT RÉALISER  
DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE  
AUJOURD'HUI ?



« La loi identifie le Département comme pilote sur la lutte contre la précarité énergétique. Pour le Département, cette politique permet de répondre à plusieurs enjeux : environnementaux, sociaux et sanitaires. Notre rôle est de sensibiliser

les bas-rhinois à la réhabilitation énergétique des logements, de les inciter grâce aux aides financières à réaliser les travaux et de les orienter vers un accompagnement individualisé pour réduire leurs charges.

Chaque année, le Département investit plus de 5 millions d'euros pour accompagner les projets de travaux de rénovation énergétique au titre de sa politique volontariste et de sa délégation des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat. >>

**Etienne WOLF,**

Vice-Président en charge des politiques de l'Habitat

## Les aides aux travaux : Le PIG RÉNOV'HABITAT 67

**Vous souhaitez améliorer le confort énergétique de votre logement ?**

**Le Département vous soutient financièrement dans votre projet de rénovation !**

### QUI EST CONCERNÉ ?

- > Les propriétaires occupants
- > Les propriétaires bailleurs
- > Les propriétaires de logements vacants
- > Les investisseurs

### QUELS TRAVAUX ?

La plupart des travaux destinés à l'amélioration de l'habitat en matière de sécurité (électricité, sanitaire...) de salubrité (étanchéité, ventilation...) ainsi que les travaux visant à réduire vos charges énergétiques (chauffage, isolation, menuiseries extérieures...).



Sont également concernés, les travaux d'embellissement des façades des maisons traditionnelles d'avant 1900 (crépissage, menuiseries extérieures, couverture et éléments architecturaux...)

## QUELLES CONDITIONS ?

- Le logement doit dater de plus de 15 ans
- Les travaux ne doivent pas avoir commencé à la date de dépôt du dossier
- Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment pour un montant supérieur à 1500 €

## QUELS MOYENS ?

Les aides du Département, de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat), de l'Etat (Programme Habiter Mieux) et des collectivités le cas échéant peuvent être mobilisées pour la réalisation de ces travaux par les propriétaires (occupants ou bailleurs).

Le Programme d'Intérêt Général Rénov'Habitat 67 et les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat peuvent vous concerner !

## QUELS OBJECTIFS ?

Diminuer vos charges d'énergie (isolation, chauffage)

Mettre aux normes les logements vétustes (électricité, sanitaires...)

Disposer d'un soutien technique et financier pour rénover votre logement

## QUELS AVANTAGES ?

- Des conseils gratuits et personnalisés
- Des subventions pour les travaux (sous certaines conditions)
- Des avances de subventions (sous certaines conditions)
- Un accompagnement renforcé pendant les travaux

## L'APPUI AUX RÉDUCTIONS DE FACTURE : **Le SLIME**

### QU'EST-CE QUE LE SLIME ?

Le SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie) Actifs 67 est un service du Département du Bas-Rhin hors Strasbourg Eurométropole qui permet d'intervenir auprès des ménages qui ont du mal à payer leurs factures d'énergie ou à chauffer leur logement pour réduire leurs factures d'eau et d'énergie.

### QUI EST CONCERNÉ ?

Tout ménage ayant des difficultés à payer ses factures d'énergie.

### QUELS AVANTAGES ?

- Bénéficier de conseil et d'astuces pour consommer intelligemment.
- Bénéficier également de la mise à disposition de petits équipements économes vous permettant de réaliser rapidement des économies financières et d'améliorer le confort dans votre logement.

## OÙ SE RENSEIGNER ?

Des bureaux d'études sont missionnés par le Département et les collectivités pour vous aider dans toutes les phases de votre projet.

Un bureau intervient sur chaque territoire. Vous pouvez le contacter par téléphone.

## CONTACTS

Contactez gratuitement le bureau d'études missionné par le Département sur votre territoire :

Sur **bas-rhin.fr/habitatlogement**  
ou au **0 810 140 240** (coût d'un appel local)

### ➔ Territoire NORD

Urba concept - Tél. : 03 88 68 37 00

### ➔ Territoire OUEST

Urbam Conseil - Tél. : 03 29 64 45 16

### ➔ Territoire SUD-BRUCHE, PIEMONT DES VOSGES

SOLIHA ALSACE - Tél. : 03 90 41 40 90

### ➔ Territoire SUD-RIED

Urbam Conseil - Tél. : 03 29 64 45 19



## COMMENT ÇA MARCHE ?

### ÉTAPE 1 :

Contactez votre travailleur social ou contactez SLIME au 03.88.76.63.01 ou [slime@bas-rhin.fr](mailto:slime@bas-rhin.fr)

### ÉTAPE 2 :

Vous recevrez la visite à domicile d'un volontaire en service civique qui analysera vos habitudes de consommation. Il disposera des équipements de mesure dans votre logement afin d'établir un bilan énergétique de votre logement.

### ÉTAPE 3 :

Un bilan énergétique de votre logement vous sera proposé et le volontaire en service civique vous présentera les gestes à adopter afin de moins consommer. Il posera gratuitement des petits équipements économes (ampoule basse consommation, joint de fenêtre, bas de portes...) dans votre logement.

### ÉTAPE 4 :

Au bout de quelques mois, une nouvelle rencontre permettra d'évaluer si vous avez pu réaliser des économies sur votre facture.

# Infos | Rénov'habitat



2, rue de l'Ancienne Ecole  
67170 Bernolsheim  
tél. : 03 88 68 37 00  
fax : 03 88 68 99 63

P.I.G. Nord Alsace

## Rénov'Habitat



MADE  
Service Amélioration de l'Habitat Privé  
03 69 20 75 52 - logement@cg67.fr

### PERMANENCES 2020

#### 1) Permanences de novembre et décembre 2019 (puis mars et avril 2020)

	JOURS & HEURES	LIEUX ET ADRESSE DE PERMANENCE
Permanences du lundi	tous les lundis de 09h30 à 11h00	Communauté de Communes de la Plaine du Rhin à Beinheim 03, rue Principale 67930 <b>BEINHEIM</b>
	tous les lundis de 17h00 à 18h00	Communauté de Communes de la Plaine du Rhin Mairie de Lauterbourg 21, rue de la Première Armée 67 630 <b>LAUTERBOURG</b>
	tous les 2e et 4e lundis du mois de 13h30 à 15h00	Communauté de Communes de la Plaine du Rhin Mairie de Seltz 10, place de la Mairie 67470 <b>SELTZ</b>
Permanences du mardi	tous les 1er mardis du mois de 13h30 à 15h00	Communauté de Communes du Pays de Wissembourg à Wissembourg 04, quai du 24 Novembre - 67160 <b>WISSEMBOURG</b>
	tous les 3e mardis du mois de 13h30 à 15h00	Unité Technique du CD67 - Zone d'Activité Intercommunale Extension Sud 22, rue Alfred Kastler - 67160 <b>WISSEMBOURG</b>
	tous les 4e mardis du mois de 15h30 à 16h30	Communauté de Communes de L'Outre Forêt à Hohwiller 04, rue de l'Ecole - 67250 <b>HOHWILLER</b>
Perm. du mercredi	tous les 1er et 3e mercredis du mois de 13h30 à 15h00	Maison du Conseil Départemental de Haguenau 03, rue des Sœurs 67500 <b>HAGUENAU</b> (en face de la Sous Préfecture)
Permanences du jeudi	tous les 1er et 3e jeudis du mois de 17h00 à 18h00	Maison des Services de Bischwiller - 48, rue Georges Clémenceau - 67240 <b>BISCHWILLER</b> (près de la Poste de Bischwiller)
	tous les 2e et 4e jeudis du mois de 17h00 à 18h00	Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-Les-Bains - 05, place Bureau Central - 67110 <b>NIEDERBRONN-les-BAINS</b> (au dessus de la CPAM et du Trésor Public)

Fermetures de l'atelier Urba-Concept et Congés Congés d'Hivers : du 21 décembre 2019 au 05 janvier 2020 inclus

#### 2) Permanences de janvier et février 2020

	JOURS & HEURES	LIEUX ET ADRESSE DE PERMANENCE
Perm. du lundi	tous les lundis de 09h30 à 11h00	Communauté de Communes de la Plaine du Rhin à Beinheim 03, rue Principale 67930 <b>BEINHEIM</b>
	tous les lundis de 14h00 à 15h00	Communauté de Communes de la Plaine du Rhin Mairie de Lauterbourg 21, rue de la Première Armée 67 630 <b>LAUTERBOURG</b>
Permanences du mardi	tous les 1er mardis du mois de 13h30 à 15h00	Communauté de Communes du Pays de Wissembourg à Wissembourg 04, quai du 24 Novembre - 67160 <b>WISSEMBOURG</b>
	tous les 3e mardis du mois de 13h30 à 15h00	Unité Technique du CD67 - Zone d'Activité Intercommunale Extension Sud 22, rue Alfred Kastler - 67160 <b>WISSEMBOURG</b>
	tous les 4e mardis du mois de 15h30 à 16h30	Communauté de Communes de L'Outre Forêt à Hohwiller 04, rue de l'Ecole - 67250 <b>HOHWILLER</b>
Perm. du mercredi	tous les 1er et 3e mercredis du mois de 13h30 à 15h00	Maison du Conseil Départemental de Haguenau 03, rue des Sœurs 67500 <b>HAGUENAU</b> (en face de la Sous Préfecture)
Permanences du jeudi	tous les 1er et 3e jeudis du mois de 14h00 à 15h00	Maison des Services de Bischwiller - 48, rue Georges Clémenceau - 67240 <b>BISCHWILLER</b> (près de la Poste de Bischwiller)
	tous les 2e et 4e jeudis du mois de 14h00 à 15h00	Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-Les-Bains - 05, place Bureau Central - 67110 <b>NIEDERBRONN-les-BAINS</b> (au dessus de la CPAM et du Trésor Public)

#### 3) Permanences de mars et avril 2020

JOURS & HEURES	Idem que les permanences de novembre et décembre 2019
----------------	---

# Infos | Direction régionale des finances

La Direction Régionale des finances publiques offre un nouveau service aux habitants de la communauté de communes de la Plaine du Rhin

Vous avez une question en matière d'impôts ? Aujourd'hui, seul le service de WISSEMBOURG est compétent pour renseigner les habitants de la commune. Concernant les produits locaux (ex : factures d'eau, d'assainissement, d'ordures ménagères, hôpitaux publics), vous pouvez payer par internet, par prélèvement ou auprès de la trésorerie de SELTZ.

À compter du 8 janvier 2020, pour ceux qui ne souhaitent pas se déplacer à WISSEMBOURG, un accueil fiscal, exclusivement sur rendez-vous, sera organisé en mairie de SELTZ, le mercredi matin, tous les 15 jours (semaines paires) de 8h à 12h. Le même accueil fiscal sera assuré à LAUTERBOURG, selon des modalités identiques chaque mercredi matin les semaines impaires à compter du 15 janvier 2020.

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie jusqu'au vendredi qui précède le mercredi de permanence (ex : 3 janvier 2020 pour la première pour SELTZ, le 10 janvier pour LAUTERBOURG). Avant le rendez-vous, vous recevrez un appel du service des finances publiques de WISSEMBOURG pour préciser votre demande, les pièces justificatives à apporter et confirmer si nécessaire votre rendez-vous.

Vous pourrez indifféremment prendre rendez-vous sur l'une ou l'autre commune et ce, quel que soit l'adresse de votre domicile.

Par ailleurs, dès le 1<sup>er</sup> semestre 2020, vous pourrez payer vos impôts, vos factures communales et hospitalières en espèces jusqu'à 300 € et par carte bancaire quel que soit le montant, auprès d'un buraliste affilié à la Française des jeux à SELTZ.



# Infos | Préfecture

## Carte nationale d'identité

- La CNI reste gratuite lors d'une première demande et de son renouvellement et sur présentation de l'ancienne sinon un tarif de 25€ sera appliqué pour tout remplacement d'une CNI perdue ou pour non présentation de l'ancienne,
- 2 photos d'identité,
- Justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois)
- Copie de la pièce d'identité d'un des parents pour un mineur.

## Passeport:

- 86 € Timbres Fiscaux pour la demande d'un passeport d'un majeur,  
42 € pour les mineurs de plus de 15 ans  
et 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans,
- 2 photos d'identité,
- Justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois),
- L'ancien passeport en cas de renouvellement,
- Copie de la pièce d'identité d'un des parents pour un mineur.



# Infos | Liste électorale

Depuis cette année, les électeurs sont inscrits sur un Répertoire Electoral Unique (REU) et ont donc un identifiant National d'Electeur (INE).

Les personnes désirant s'inscrire sur les listes électorales de la commune, peuvent le faire sur le portail [service-public.fr](http://service-public.fr) ou en mairie .

# Infos | Assistante sociale

Centre Médico-social de SELTZ  
1b avenue du Général Schneider  
67470 SELTZ  
03 69 06 73 78

Une assistante sociale accueille les usagers sur rendez-vous le lundi matin de 9h à 12h.

Elle peut également se rendre au domicile des usagers.

# Infos | Ramassage des poubelles

La collecte du lundi 13 avril sera reportée au mardi 14 avril 2020.

La collecte du lundi 01 juin sera reportée au mardi 02 juin 2020.

La collecte du lundi 21 décembre **sera avancée** au samedi 19 décembre 2020.

# Infos | Règles de cohabitation

Amis des animaux et amateurs de ballades, dans le but d'un parfait respect des règles élémentaires de cohabitation, il vous est demandé de bien vouloir garder vos animaux en laisse lors de vos promenades et ce afin d'éviter toutes déconvenues. Votre animal peut vous obéir parfaitement, cependant, vous ne pouvez pas anticiper toutes ses réactions, notamment celles dictées par leur instinct de chasseur.



Amis des chevaux, lors de vos ballades, il vous est demandé de rester sur les chemins, il serait dommage que la végétation soit endommagée par de nombreux passages en dehors des sentiers. N'oubliez pas que vous n'êtes pas les seuls à profiter de la nature...

## Horaires | Mairie de Schaffhouse

Adresse: 6, rue Principale—67470 SCHAFFHOUSE-PRES-SELTZ

Tél / Fax: 03 88 86 50 23

E-mail: [mairie.schaffhouse-seltz@laposte.net](mailto:mairie.schaffhouse-seltz@laposte.net)

Permanences: Mardi de 10h à 11h et de 17h à 18h,

Vendredi de 16h à 18h,

**En dehors de ces horaires nous vous remercions de prendre rendez-vous.**



## Horaires | Trésorerie de Seltz-Lauterbourg



Lundi, mercredi, et vendredi de 8h30 à 12h

Mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h,

Fermeture les lundis, mercredis et vendredis après-midi.

## Horaires | Permanences médicales

De **20h à minuit** vous pourrez joindre le **médecin de garde** au **03 69 55 33 33**

De **minuit à 8 h** les appelants seront pris en charge par le **SAMU-Centre 15**.

Cette procédure sera valable pour toutes les nuits,

samedis, dimanches et jours fériés compris.

## Mémo | Numéros d'urgence

SAMU: 15

GENDARMERIE: 03 88 86 50 12

POMPIERS: 18

CENTRE ANTI-POISON : 03 88 37 37 37

POLICE SECOURS: 17



# Les grands anniversaires

<b>WALTER née MEYER</b>	<b>Joséphine</b>	<b>99 ans</b>	<b>le 27 mars</b>
<b>ALBENESIUS née GROSSMANN</b>	<b>Cécile</b>	<b>95 ans</b>	<b>le 10 janvier</b>
<b>WAHL née WEISSENBURGER</b>	<b>Sophie</b>	<b>94 ans</b>	<b>le 9 novembre</b>
<b>HEYD née STOLTZ</b>	<b>Joséphine</b>	<b>93 ans</b>	<b>le 21 mars</b>
<b>HOFFMANN née KNOERR</b>	<b>Joséphine</b>	<b>93 ans</b>	<b>le 23 avril</b>
<b>JOOS</b>	<b>Aloyse</b>	<b>93 ans</b>	<b>le 28 octobre</b>
<b>SCHNITZLER</b>	<b>Alfred</b>	<b>91 ans</b>	<b>le 2 août</b>

90

<b>HOERD née GROSSMANN</b>	<b>Odette</b>	<b>90 ans</b>	<b>le 28 mai</b>
<b>HEYD née WAHL</b>	<b>Maria</b>	<b>90 ans</b>	<b>le 9 mars</b>
<b>HAETTEL</b>	<b>Marcel</b>	<b>90 ans</b>	<b>le 24 novembre</b>
HEYD née STOLTZ	Marie Anne	89 ans	le 23 février
HAAR née ERHOLD	Rose	89 ans	le 30 juillet
ALBENESIUS née GROSSMANN	Berthe	88 ans	le 5 juillet
JOOS née WAHL	Marie-Marthe	87 ans	le 24 mai
GROSSMANN née BIETH	Berthe	87 ans	le 14 juin
GROSSMANN	Aloyse	87 ans	le 21 septembre
BOLLMANN	Louis	86 ans	le 30 juillet
SCHOTT née HUBER	Marie	86 ans	le 30 août
HOERD née LOEFFLER	Marie-Louise	86 ans	le 28 septembre

85

<b>MASTIO</b>	<b>Albert</b>	<b>85 ans</b>	<b>le 10 mai</b>
<b>GERBER</b>	<b>Edmond</b>	<b>85 ans</b>	<b>le 8 novembre</b>
MEYER	Ernest	84 ans	le 18 août
BENDER	Edgar	83 ans	le 16 février
STOLTZ née HOFFMANN	Georgette	83 ans	le 22 février
STOLTZ née HAAR	Adèle	83 ans	le 31 mars
GERBER née HEYD	Yvonne	83 ans	le 1er juillet
SCHMITT née DUNZ	Magdalena	83 ans	le août
HEYD	Lucien	83 ans	le 13 décembre
RUCK née STOLTZ	Lucie	82 ans	le 4 septembre
RUCK	Alphonse	82 ans	le 13 décembre

80

<b>TOUZA née VALADAREZ LIMA</b>	<b>Maria Olivia</b>	<b>80 ans</b>	<b>le 19 avril</b>
<b>DE ALMEIDA née MARQUEZ DE PINHO</b>	<b>Luzia</b>	<b>80 ans</b>	<b>le 8 août</b>

HEYD	Joseph	78 ans	le 2 janvier
GROSSMANN	Joseph	78 ans	le 28 janvier
HEYD née RESCH	Joséphine	78 ans	le 2 février
BALL née STOLTZ	Gabrielle	78 ans	le 2 décembre
EBERT	Bernard	77 ans	le 14 mars
MASTIO née HEYD	Madeleine	77 ans	le 13 septembre
HOFFMANN	Eugène	76 ans	le 15 janvier
WAHL	Louis	76 ans	le 25 janvier
BOLLMANN née HAAR	Justine	76 ans	le 27 mai
MEYER née HEYD	Marie-Rose	75 ans	le 5 octobre

## Les grands anniversaires de Mariage

### WAHL Jean-Pierre & HEYD Christiane

1<sup>er</sup> mai 2020 - Noces d'Or

### HOFFMANN Eugène & WAHL Adèle

15 mai 2020 - Noces d'Or



### GERBER Edmond & HEYD Yvonne

29 avril 2020 - Noces de Diamant

### MASTIO Albert & HEYD Madeleine

03 juin 2020 - Noces de Diamant

### GROSSMANN Aloyse & BIETH Berthe

20 juin 2020 - Noces de Diamant

### Noces d'Or ou de Diamant

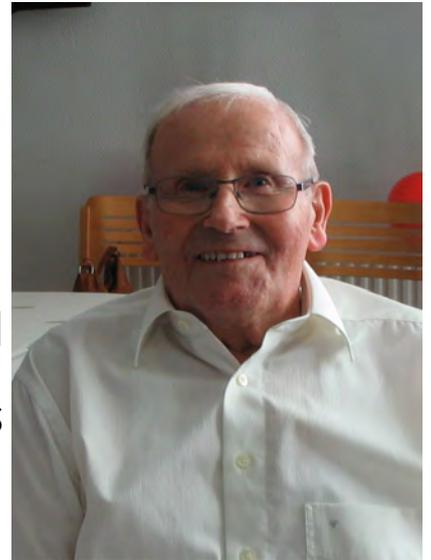
Afin d'éviter des oublis, surtout concernant les mariages ayant été célébrés hors de la commune, les époux qui auront la joie de célébrer leurs Noces d'Or ou de Diamant en 2020, sont priés de bien vouloir le signaler au Secrétariat de la Mairie.

# Anniversaires des aînés



BOLLMANN Louis

85 ans



SCHNITZLER Alfred

90 ans

HOERD Marie-Louise

85 ans



JOOS Aloyse

92 ans

WAHL Sophie

93 ans

## Etat civil | Naissances

**HAAR Lyanna** née le 10 février 2019 à Wissembourg  
Fille de HAAR Michaël & BOYER Constance

**WEISENBURGER Alban** né le 22 septembre 2019 à Strasbourg  
Fils de WEISENBURGER Joris & KREBS Floriane

**BOURGADE Héloïse** née le 06 décembre 2019 à **Schaffhouse-près-Seltz**  
Fille de BOURGADE Grégory & HOERD Amanda

## Etat civil | Mariages

**FIERHELLER Sébastien**  
& **MBANGONO Augustine**  
09 mars 2019



## Etat civil | Décès

**NUSS Raymond** décédé le 09 janvier 2019 à Strasbourg

**LOEFFLER Armand** décédé le 26 janvier 2019 à Schaffhouse-près-Seltz

**GROSSMANN Joseph** décédé le 25 mars 2019 à Haguenau

**LOEFFLER Georgette née FOLTZENLOGEL** décédée le 28 juillet 2019 à Wissembourg

**SCHOTT Charles** décédé le 10 août 2019 à Haguenau

**MOSCHENROS Alice née HAAR** décédée le 16 octobre 2019 à Wissembourg

# Fermeture de la mairie

Le secrétariat sera fermé pour les fêtes de fin d'année  
Du lundi 23 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020 inclus.

En cas d'urgence s'adresser au Maire ou aux Adjointes

03.88.86.12.27 – 03.88.86.80.46 – 03.88.86.85.37 - 03.88.63.98.09

Philippe GIRAUD

André MARMILLOD

Laurent ALBENESIUS

Muriel BAUER

## Vœux

Le Maire, les Adjointes, les Conseillers Municipaux  
et le Personnel Communal

vous souhaitent de

Joyeuses Fêtes De Fin d'Année!

